

POUR Y VOIR CLAIR

SSG/SBS/Axway, les grandes manœuvres ont commencé !

Actionnaire au nirvana :

Mercredi 21 février en début de soirée, l'Actionnaire majoritaire convoque les instances du personnel et la presse pour expliquer une délicate et subtile opération d'ingénierie financière. En substance, la holding GMT ferait appel à la société de Capital investissement « One Equity Partners » pour monter au capital d'Axway afin de permettre à cette dernière de racheter 80% de l'activité SBS à SSG. Triple bénéfice :

- Axway / Banking, à 650M€ de CA cumulé, dépassent allègrement le seuil psychologique de 500M€ de CA qui leur avait été assigné à chacune lors de leur création.
- SSG se désendette significativement et clarifie sa stratégie devant les marchés qui ne comprenaient pas la position ESN/Editeur
- Bénéficiant de l'expérience Axway dans son passage au SaaS, SBS s'ouvre un avenir radieux de pur Editeur.

Ce mercredi 21, l'Actionnaire majoritaire a estimé que cette information n'appelait pas de question et a clos la réunion en laissant vos élus Pantois (et indignés).

Pendant ce temps, l'action SSG s'envole pour atteindre **son plus haut historique**.

Directions à la manœuvre :

Les directions Axway, SBS et Banking sont sommées d'orchestrer ce « Projet » dans les délais les plus courts, si possible avant fin juin (concomitamment avec l'AG ?), sinon fin septembre.

- D'une part (le principal pour l'Actionnaire), obtenir les autorisations de la part de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers-
- D'autre part, mettre en ordre de marche SBS, Axway et SSG dans l'organisation cible.

Salariés dans l'expectative :

La direction SBS l'assure : « rien ne changera pour vous ». La société SBS demeurerait, avec tous ses accords, au moins pendant 18 mois. Et l'Actionnaire souhaiterait que cela se passe au mieux pour les salariés. Ainsi, les salariés SBS auraient le choix de rester dans SBS (rejoindre Axway) ou de rejoindre/rester dans SSG.

Cela dit, la direction ne peut pas s'engager ni préciser les mouvements de personnel envisagés avant le lancement des consultations prévues vendredi 8 mars pour le CSE Central, mardi 12 mars pour le CSE SBS ... Par exemple, et pour des raisons juridiques à préciser, la direction ne peut pas garantir la pérennité des instances CSE / RP.

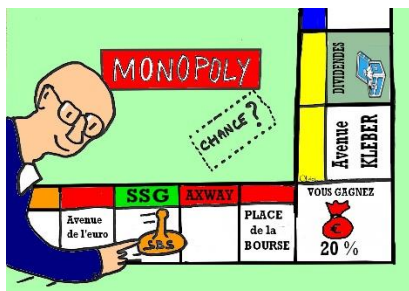
Instances du personnel en action :

Si les instances ont été dûment informées de l'opération financière, la direction n'a donné que les grandes lignes des mouvements de personnels que ce projet induit : Les services et solutions resteraient chez SSG, l'Edition rejoindrait Axway.

Reste à bien comprendre ce que les mots « Solution » et « Edition » recouvrent et à quels salariés elles correspondent.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que chacun des salariés concernés retrouve une place dans le dispositif conforme à ses attentes.

POUR Y VOIR + CLAIR



Il ne faudrait pas que ce grand Monopoly se fasse à l'encontre de collègues qui se trouveraient sacrifiés sur l'autel de la rentabilité qui semble être devenu le principal credo de cette entreprise.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée du projet qui va s'étaler sur plusieurs mois.

NextGen, à consommer matin, midi et soir !

La stratégie du groupe nous oriente vers le "NextGen", comprenez Cloud, Digital, Cybersécurité, Data/AI.

Ambition : passer de 1/3 à 2/3 de chiffre d'affaires sur ces technologies.

Cette transition nécessite pour tout un chacun d'acquérir de nouvelles compétences. Alors n'oubliez pas de vous former à ces nouvelles technologies.

Anticipation : prévoyez de vous inscrire en avance en planifiant vos formations pour 2024. RDV sur [Click2Learn](#) pour trouver ces formations et obtenir des certifications !

Déplacements professionnels. Be safe !



Lorsque vous êtes amenés à vous déplacer pour vous rendre chez un client soyez vigilants quant aux conditions de trajet.

A proscrire les trajets en voiture avec départs aux aurores pour enquiller ensuite les kilomètres : trop accidentogène !

Privilégiez les transports en communs ou les départs la veille si la voiture est incontournable.

La satisfaction client c'est bien, la santé c'est mieux !

Et n'oubliez pas, si vous devez partir un dimanche ou revenir un samedi, vous avez droit à une compensation de 50 €, et ça marche aussi avec les jours fériés. (accord signé par **Traid-Union**).

POUR Y VOIR CLAIR

Et pan, sur le bec ! Le syndicat Avenir condamné !

Ce syndicat, si prompt à dégainer les articles du code du travail, a présenté une liste non conforme aux élections du CSE SSG, ne respectant pas la proportion femmes/hommes dans l'entreprise.

Verdict : un siège de titulaire et un siège de suppléant invalidés par le juge.

Intéressement 2024 : on connaît le montant !



Compte tenu de la performance de l'entreprise (9,4% de ROA) et en vertu de l'accord d'intéressement signé par **Traid-Union**, le montant de l'intéressement à percevoir en 2024 sera de 1460 € brut.

Rappelons que sans cet accord, le montant aurait été de zéro.

La négociation va commencer pour les années à venir avec l'objectif de **nettement bonifier les montants à verser** dans un contexte où il n'y a pas de participation dans toutes les entreprises du groupe et où un arrêt du plan We-share a été annoncé.

Flex office à Toulouse : pas si rose !

Les aménagements envisagés pour le passage en Flex-office du site de Toulouse ont donné lieu à une expertise diligentée par votre CSE.

Le résultat n'est vraiment pas terrible.

Pas assez de places, pas assez de flux d'air, pas assez de toilettes, pas assez de lumière, trop de bruit, pas assez de matériel (écrans/claviers), pas assez de casiers et surtout non nominatifs, ce que l'expert n'a jamais vu dans les nombreuses sociétés qu'il connaît ce qui induit une complète dépersonnalisation du lieu de travail.

L'enquête à laquelle ont participé les salariés du site est elle aussi édifiante :

- ⚡ 60% des salariés disent être mieux chez eux pour travailler
- ⚡ 42% ont une opinion négative du flex-office.

Dans ces conditions détériorées comment espérer obtenir le retour sur site des salariés, en appliquant strictement l'accord télétravail qui prévoit deux jours seulement de télétravail à l'initiative du salarié ?

Bonne chance ... et attention à l'attrition si d'aventure des mesures contraignantes étaient envisagées.